

# ANALYSES ET SYNTHÈSES



Enquête sur les taux  
de revalorisation  
en assurance-vie  
au titre de 2009 et 2010

# SOMMAIRE

<b>1. SYNTHÈSE GÉNÉRALE</b>	<b>3</b>
<b>2. TYPOLOGIE DES CONTRATS ET DES ORGANISMES</b>	<b>5</b>
2.1 Une prépondérance des contrats d'assurance-vie à primes uniques ou versements libres	5
2.2 Des bancassureurs qui représentent plus de 60% du marché de l'assurance-vie	5
<b>3. ÉVOLUTION DES TAUX DE REVALORISATION NETS</b>	<b>7</b>
3.1 Une nouvelle baisse en 2010 du taux de revalorisation net moyen	7
3.2 Une baisse du taux de revalorisation pour une très grande partie du marché	7
3.3 Une tendance similaire pour chaque catégorie de contrat	8
<b>4. STRUCTURE DES ENCOURS SUIVANT LE TAUX DE REVALORISATION</b>	<b>9</b>
4.1 Un taux de revalorisation supérieur à 4% pour moins de 10% des provisions mathématiques en 2010	9
4.2 Sur l'ensemble du marché, une dispersion des taux de revalorisation légèrement moindre en 2010	9
4.3 Une dispersion des taux de revalorisation au sein des organismes	11

# 1. SYNTHÈSE GÉNÉRALE

Conduite depuis trois ans par l'Autorité de contrôle, l'enquête sur les taux de revalorisation des provisions mathématiques des contrats de capitalisation et des contrats individuels d'assurance-vie permet une analyse statistique du marché français. Une telle exploitation comporte à la fois une vocation de suivi prudentiel – notamment au regard de la politique de gestion des placements en représentation – et une vocation de suivi des pratiques commerciales en assurance-vie.

Dans l'ensemble, les assureurs ont fait preuve de retenue dans un contexte notamment de taux obligataires historiquement bas. Le taux de rendement des emprunts d'État à long terme a ainsi atteint un plus bas en moyenne en 2010, en dépit de la remontée initiée en octobre. Dans ce contexte, le taux de revalorisation moyen des contrats (pondéré par les provisions mathématiques correspondantes), net de chargement de gestion, a baissé de 3,65% en 2009 à 3,4% en 2010, soit un quart de point. Cette évolution se situe dans le prolongement de la tendance baissière de ces dernières années (4,1% en 2007 ; 3,9% en 2008), en phase avec le tassement régulier des taux souverains enregistré jusqu'en 2010.

Cette baisse des taux de revalorisation nets a concerné une très large partie du marché, 88% des provisions mathématiques des contrats ayant été revalorisées en 2010 à un taux inférieur à celui de 2009. Seulement 7% des provisions mathématiques ont enregistré un relèvement de leur taux de revalorisation net sur la période tandis que 5% des provisions mathématiques ont été revalorisées en 2010 au même taux qu'en 2009.

Une analyse en termes de seuils montre qu'à peine 9% des provisions mathématiques ont été revalorisées en 2010 à un taux au moins égal à 4,0%, contre 23% en 2009. Par ailleurs, moins de la moitié (45%) des provisions mathématiques affichent au titre de 2010 un taux de revalorisation supérieur à 3,5%. En 2009, le taux de revalorisation de 67% des provisions mathématiques dépassait ce seuil.

L'analyse de la dispersion des taux de revalorisation nets sur l'ensemble du marché est aussi riche d'enseignements. En 2010, le taux moyen des 25% de provisions mathématiques les moins rémunérées a été de 2,9% alors que les 25% de provisions les plus rémunérées l'ont été à un taux moyen de 3,9%. Il apparaît par ailleurs que la dispersion des taux nets est légèrement plus resserrée en 2010 qu'en 2009.

Une très grande majorité des assureurs effectue une différenciation des taux entre leurs différents contrats. Seulement 11% des sociétés retenues pour l'étude ont ainsi proposé un taux identique pour tous leurs contrats, ceux-ci représentant 2,5% du total des provisions mathématiques.

## Méthodologie

À l'instar des enquêtes menées en 2009 et 2010, le Secrétaire général de l'ACP a au début du mois de janvier 2011 formellement invité les assureurs-vie à lui communiquer pour leurs contrats en euro les taux de revalorisation des provisions mathématiques arrêtés au titre de l'exercice 2010. Les données transmises à l'ACP dans ce cadre ont servi de base à l'analyse statistique des taux de revalorisation nets, c'est-à-dire les taux réellement servis aux assurés (participation aux résultats diminuée des chargements sur encours, mais bruts de prélèvements fiscaux et sociaux). L'échantillon utilisé pour cette étude comporte les données exploitables de 74 organismes ayant répondu à l'enquête (sur un total de 104 organismes interrogés), soit plus de 6 000 contrats et 1 000 milliards d'euros d'encours, et représente en termes de provisions mathématiques 99% du marché français.

Dans le cadre de cette enquête, ont été demandés aux organismes supervisés par l'ACP et commercialisant des contrats d'assurance-vie les taux de revalorisation pour leurs contrats en euros appartenant aux catégories 1, 2, 4 et 5 de l'article A.344-2 du Code des assurances, à savoir :

- Contrats de catégorie 1 : contrats de capitalisation à prime unique (ou versements libres) ;
- Contrats de catégorie 2 : contrats de capitalisation à primes périodiques ;
- Contrats de catégorie 4 : contrats individuels d'assurance-vie à primes uniques ou versements libres (y compris groupes ouverts) ;
- Contrats de catégorie 5 : contrats individuel d'assurance-vie à primes périodiques (y compris groupes ouverts).

Il est à préciser que :

- Le contrat à prime unique correspond à un versement en une seule fois des fonds au moment de la souscription. Il n'y a ainsi pas d'échéances versées périodiquement comme dans le cas d'un contrat à primes périodiques.
- Contrairement aux contrats d'assurance-vie (catégories 4 et 5), les contrats de capitalisation (catégories 1 et 2) ne comportent pas d'aléa lié à la durée de vie humaine.
- On entend par groupe ouvert une association ou un groupement formé en vue de la souscription de contrats d'assurance de personnes ouvert aux adhésions individuelles, à la différence des assurances collectives, qui s'adressent à des groupes fermés d'adhérents (par exemple, les salariés d'une entreprise ou d'une profession).

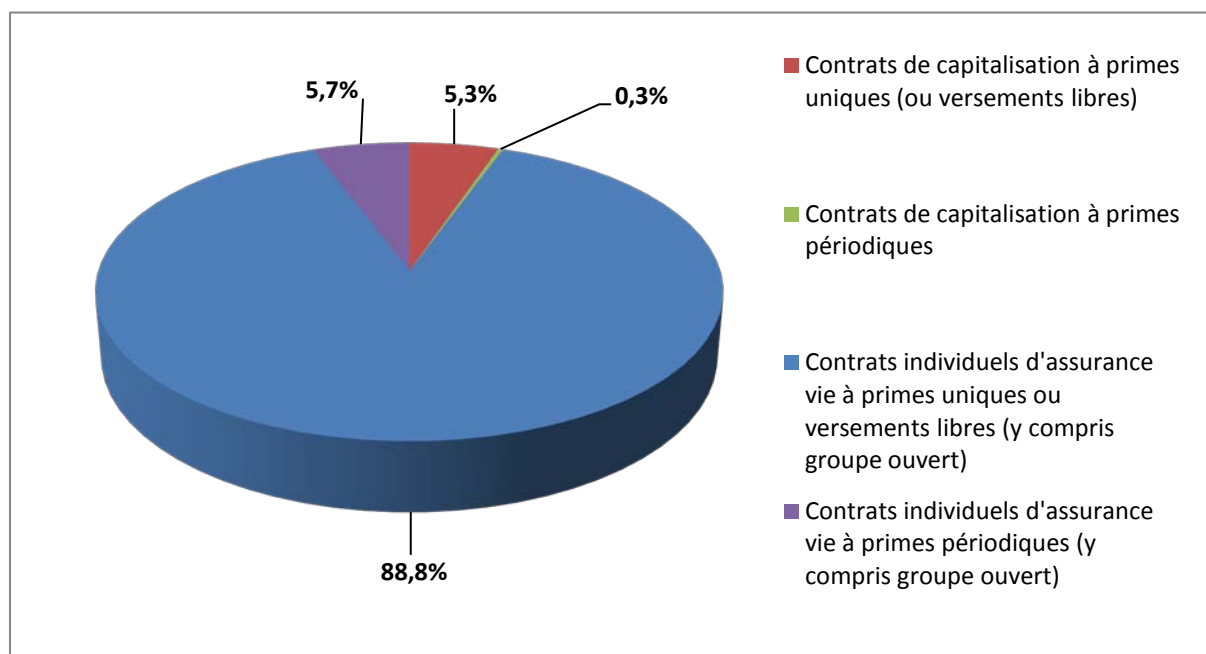
## 2. TYPOLOGIE DES CONTRATS ET DES ORGANISMES

### 2.1 Une prépondérance des contrats d'assurance-vie à primes uniques ou versements libres

Les contrats individuels d'assurance-vie à primes uniques ou versements libres, prépondérants, représentent en 2010 plus de 88% du total des provisions mathématiques du marché de l'assurance-vie (graphique 1). Deux autres catégories de contrats – les contrats

individuels d'assurance-vie à primes périodiques et les contrats de capitalisation à prime unique – représentent chacune environ 5% des provisions mathématiques du marché. Les contrats de capitalisation à primes périodiques représentent une part négligeable du marché. Cette répartition par catégorie de contrat est restée stable par rapport à celle observée pour 2009.

Graphique 1 : Répartition des provisions mathématiques par catégorie de contrat en 2010 (en % du total des provisions mathématiques)

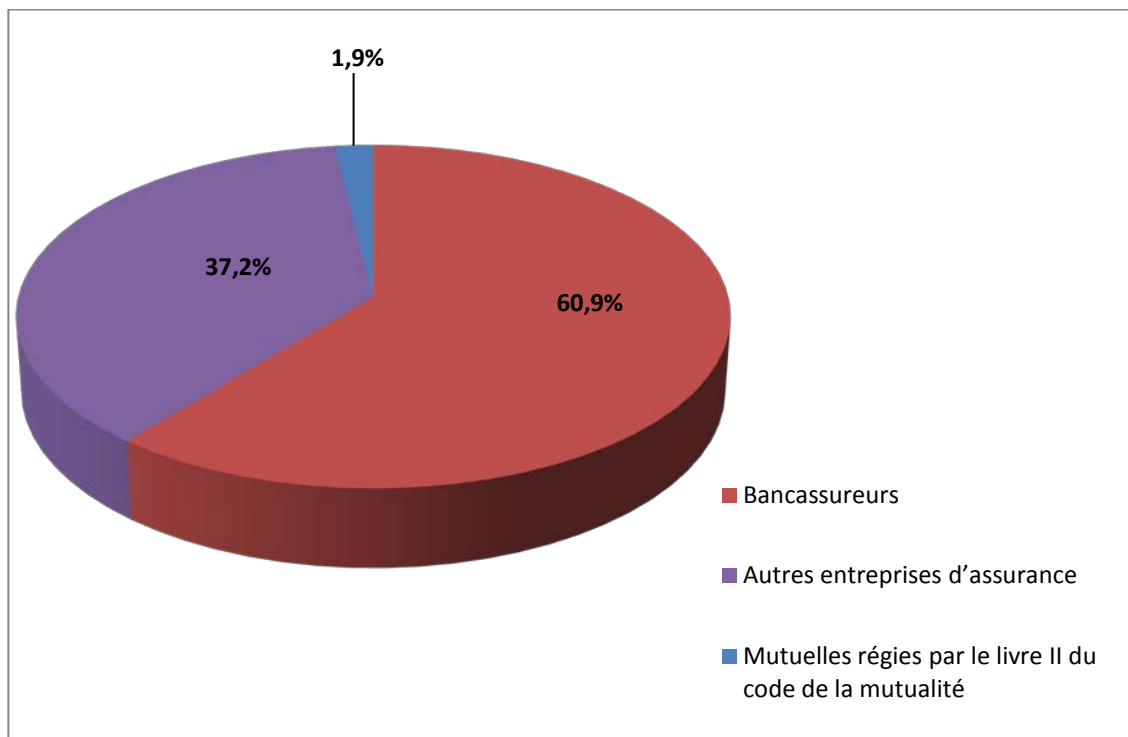


### 2.2 Des bancassureurs qui représentent plus de 60% du marché de l'assurance-vie

Les « bancassureurs » (dans l'acception d'organismes liés financièrement à un groupe bancaire, y compris CNP Assurances) sont devenus des acteurs prépondérants de l'assurance-vie et représentent en 2010 plus

de 60% du total des provisions mathématiques (graphique 2). La part de marché des autres entreprises d'assurance, reste importante, de l'ordre de 37%. Enfin, la place occupée par les mutuelles régies par le livre II du Code la mutualité reste marginale, avec moins de 2% des provisions mathématiques. Cette répartition par type d'organisme reste assez stable par rapport à celle constatée en 2009.

**Graphique 2 : Répartition des provisions mathématiques par type d'organisme en 2010  
(en % du total des provisions mathématiques)**



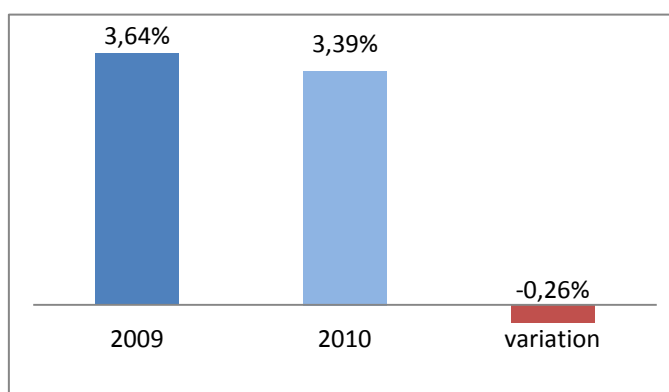
### 3. ÉVOLUTION DES TAUX DE REVALORISATION NETS

#### 3.1 Une nouvelle baisse en 2010 du taux de revalorisation net moyen

Dans l'ensemble, les assureurs-vie ont fait preuve de retenue dans un contexte notamment de taux obligataires historiquement bas. Le taux de rendements des emprunts d'État à long terme a ainsi atteint un plus bas en moyenne en 2010, en dépit de la remontée initiée en octobre. Dans ce contexte, le taux de revalorisation moyen des contrats (pondéré

par les provisions mathématiques correspondantes), net de chargement de gestion, a baissé de 3,65% en 2009 à 3,4% en 2010, soit un quart de point. Cette évolution se situe dans le prolongement de la tendance baissière de ces dernières années (4,1% en 2007 ; 3,9% en 2008), en phase avec le tassement régulier des taux souverains enregistré jusqu'en 2010 (graphique 3).

Graphique 3 : Taux de revalorisation moyen pondéré par les provisions mathématiques, net de chargement de gestion



Appliqué aux provisions mathématiques des contrats, ce taux moyen représente environ 34 milliards d'euros en 2010, soit la somme totale versée aux assurés au titre de la rémunération de leurs contrats en euros, que ce soit des contrats individuels d'assurance-vie et de capitalisation.

#### 3.2 Une baisse du taux de revalorisation pour une très grande partie du marché

La très grande majorité des provisions mathématiques des contrats, soit 88%, a été revalorisée en 2010 à un taux inférieur à celui de 2009 (tableau 1), les taux moyens de ces contrats (3,65% en 2009 et 3,34% en 2010) étant très proches des taux moyens de l'ensemble du marché.

Par ailleurs, 5% des provisions mathématiques ont été revalorisées au même taux en 2010 qu'en 2009, à hauteur de 3,91%, soit un taux significativement plus élevé que le taux moyen de l'ensemble du marché tant en 2009 qu'en 2010.

Enfin, 7% des provisions mathématiques ont enregistré un relèvement de leur taux de revalorisation net sur la même période, passant en moyenne d'une situation en 2009 où leur taux se situait en-dessous du taux moyen du marché (-30 points), à une situation en 2010 où il se situe au-dessus (+24 points). En moyenne sur les contrats concernés, cette évolution apparaît en quelque sorte comme une phase de rattrapage.

Tableau 1 : Répartition des encours selon l'évolution des taux de revalorisation

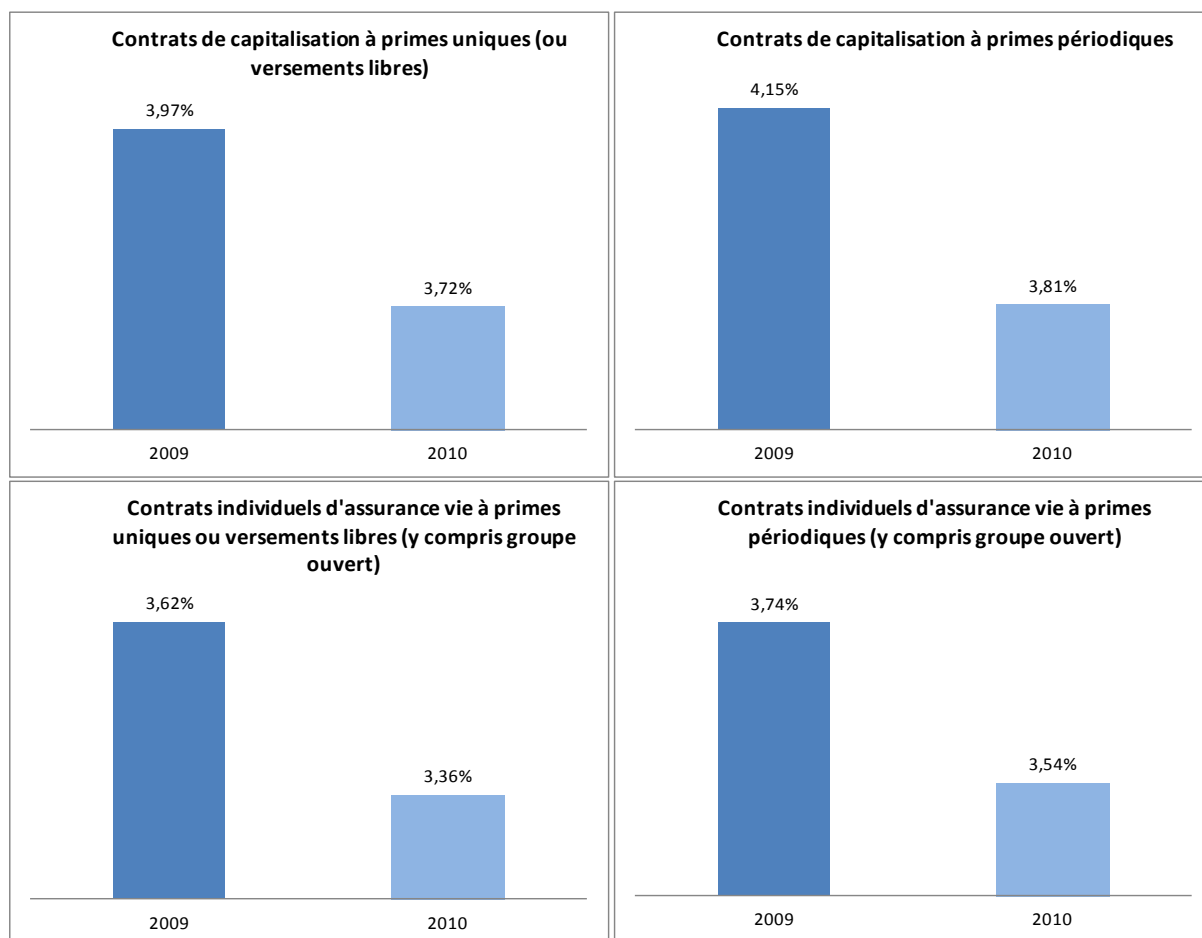
Evolution des taux de revalorisation		Taux moyen par catégorie	
Tendance	Encours (en %)	2010	2009
Baisse	88%	3,34%	3,65%
Stagnation	5%	3,91%	3,91%
Hausse	7%	3,63%	3,34%

### 3.3 Une tendance similaire pour chaque catégorie de contrat

Les évolutions des taux de revalorisation nets sont proches selon les catégories de contrat (graphiques 4 à 4 quater). Il convient de noter que les taux de revalorisation des contrats de capitalisation sont sensiblement plus élevés

que pour les contrats individuels d'assurance vie, tant en 2009 qu'en 2010. Au sein de ces derniers, les contrats à primes périodiques connaissent une revalorisation légèrement plus élevée que les contrats à primes uniques ou versements libres (de 10 à 20 points de base en moyenne).

**Graphiques 4 à 4 quater : Taux de revalorisation moyen pondéré par les provisions mathématiques, net de chargement de gestion**





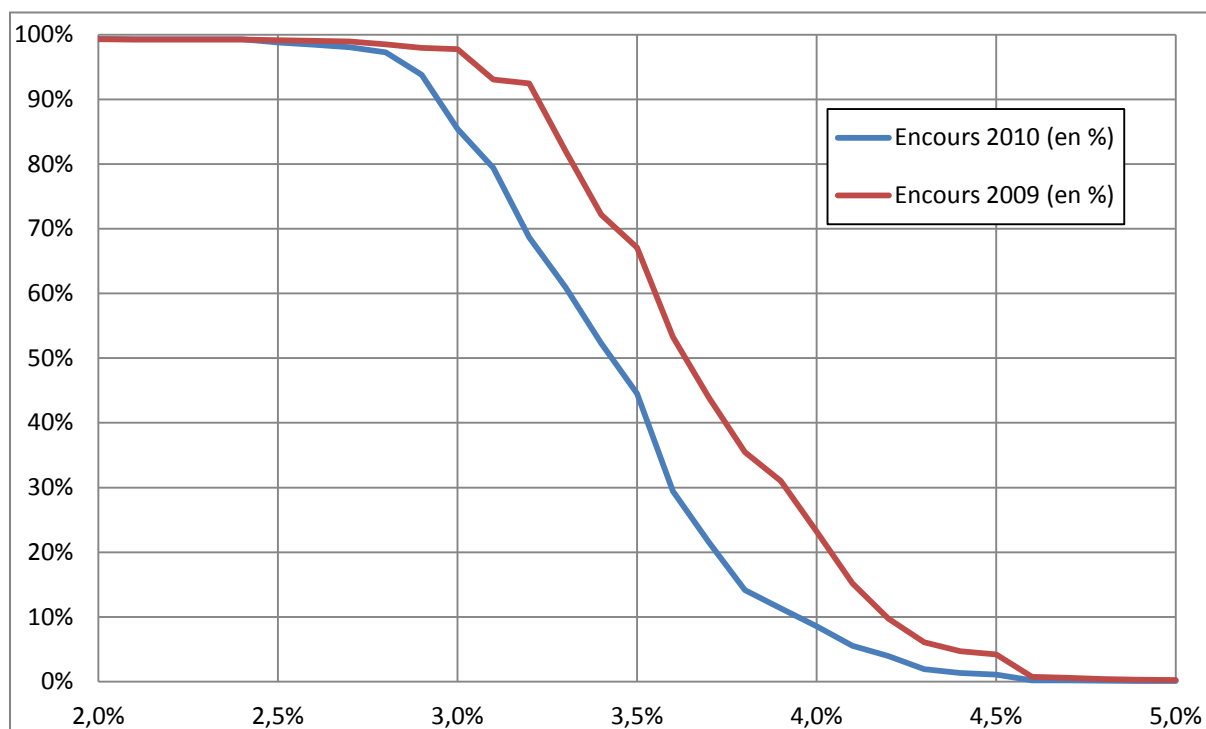
## 4. STRUCTURE DES ENCOURS SUIVANT LE TAUX DE REVALORISATION

Au-delà d'une approche basée sur les taux moyens, il est intéressant d'étudier la distribution des taux sur l'ensemble du marché. Cette dispersion peut provenir à la fois de stratégies différentes entre les organismes d'assurance mais aussi d'une différenciation des taux entre les contrats au sein d'un même assureur.

### 4.1 Un taux de revalorisation supérieur à 4% pour moins de 10% des provisions mathématiques en 2010

Une analyse en termes de seuils montre qu'à peine 9% des provisions mathématiques ont été revalorisées en 2010 à un taux au moins égal à 4,0%, contre 23% en 2009 (graphique 5). Par ailleurs, moins de la moitié des provisions mathématiques, soit 45%, affichent un taux de revalorisation supérieur à 3,5%. En 2009, le taux de revalorisation de 67% des provisions mathématiques dépassait ce seuil.

Graphique 5 : Répartition des encours de provisions mathématiques dont le taux de revalorisation net est supérieur à un seuil donné

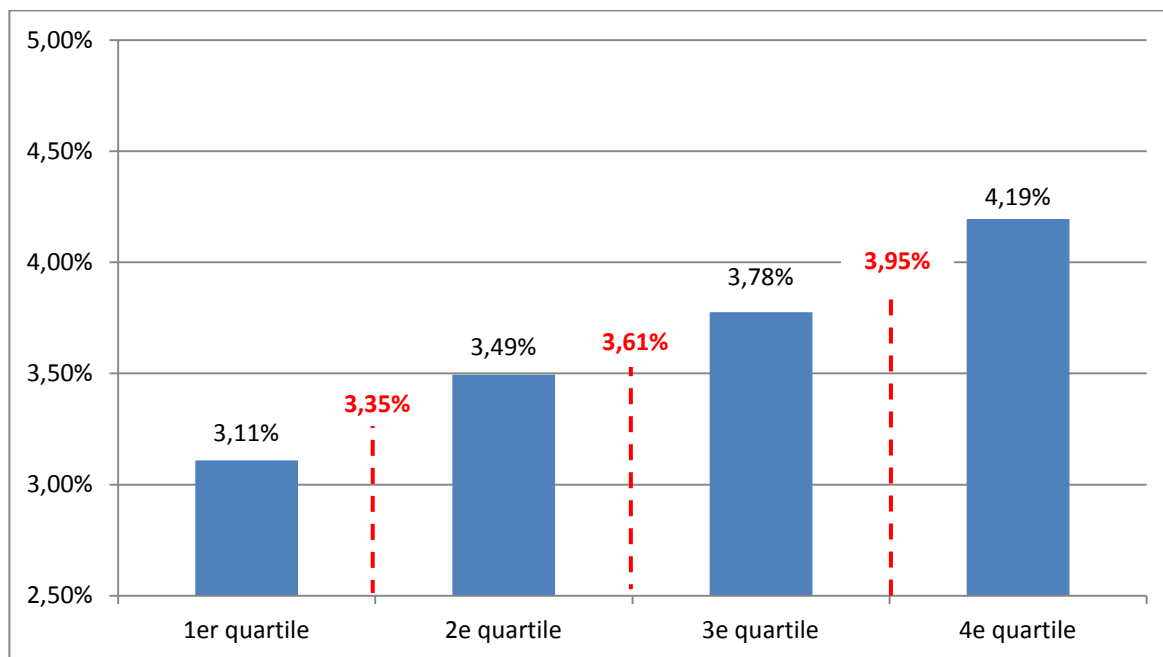


### 4.2 Sur l'ensemble du marché, une dispersion des taux de revalorisation légèrement moindre en 2010

L'analyse de la dispersion des taux de revalorisation nets en 2009 montre que le taux médian était de 3,61%, légèrement en-dessous du taux moyen de 3,64% (graphique 6). Le taux moyen pondéré des 25% de provisions

mathématiques les moins rémunérées (i.e. le taux moyen du 1<sup>er</sup> quartile) a été de 3,11% alors que les 25% de provisions les plus rémunérées l'ont été à un taux moyen de 4,19%. La dispersion des taux nets 2009 est aussi à juger au regard de l'écart interquartile de 60 points de base (différence entre 3,95% - seuil entre les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> quartiles - et 3,35% - seuil entre les 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> quartiles).

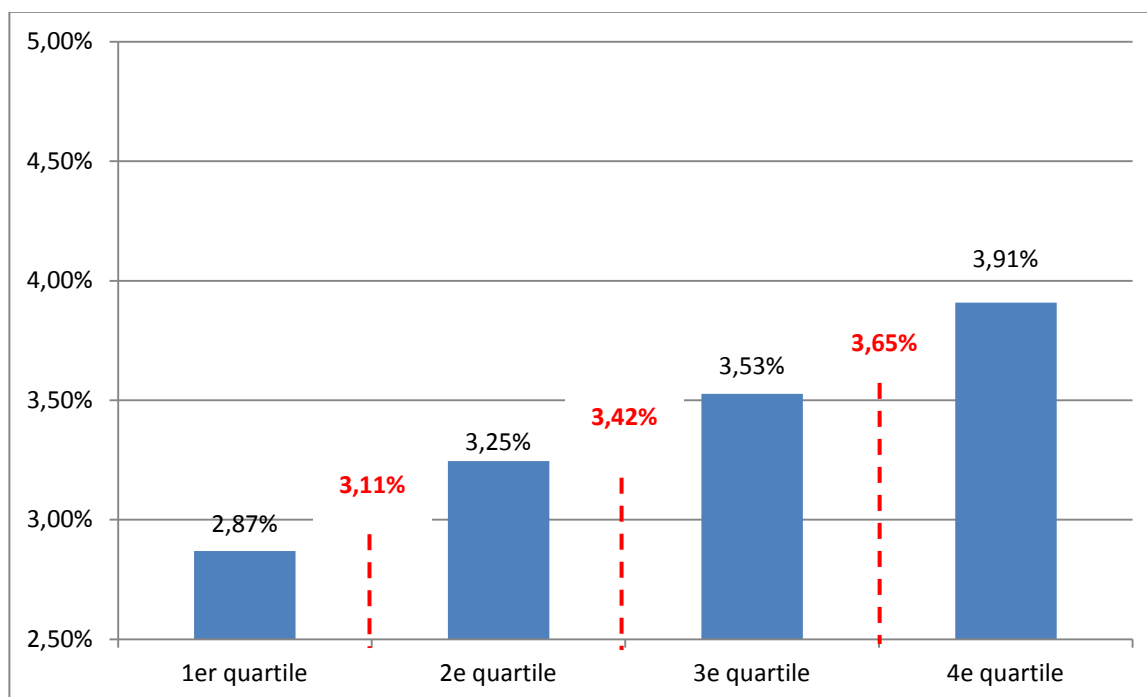
**Graphique 6 : Répartition des encours selon le taux de revalorisation en 2009**



En 2010, l'analyse de la dispersion des taux de revalorisation nets montre que le taux médian est de 3,42%, légèrement supérieur au taux moyen (graphique 7). Le taux moyen des 25% de provisions mathématiques les moins rémunérées (i.e. le taux moyen du 1<sup>er</sup> quartile) a été de 2,87% alors que les 25% de

provisions les plus rémunérées l'ont été à un taux moyen de 3,91%. Avec un écart interquartile de 54 points de base (différence entre 3,65% et 3,11%), la dispersion des taux nets 2010 est légèrement plus resserrée qu'en 2009.

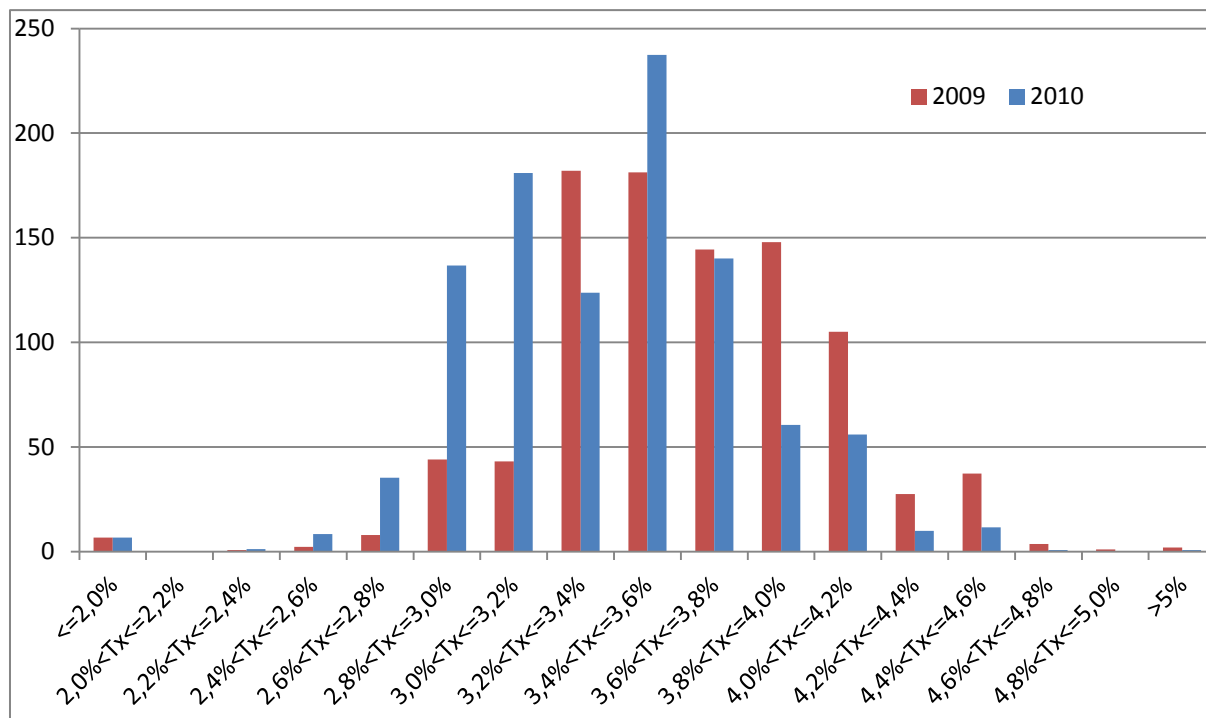
**Graphique 7 : Répartition des encours selon le taux de revalorisation en 2010**



L'analyse des encours en fonction des différentes tranches de taux de revalorisation nets (graphique 8) fait apparaître entre 2009 et 2010 une translation d'environ 25 points de

base de la distribution, sans déformation notable (à part en 2010 la concentration relativement élevée dans la tranche [3,4% ; 3,6%], à lier avec un effet seuil à 3,5%).

**Graphique 8 : Répartition des encours selon le taux de revalorisation**



### 4.3 Une dispersion des taux de revalorisation au sein des organismes

Près de 11% des sociétés retenues pour l'étude ont proposé un taux identique pour tous leurs contrats, ceux-ci représentant 2,5% du total des provisions mathématiques (tableau 2). Une très grande majorité des assureurs effectue donc une différenciation des taux entre leurs différents contrats. Cela

peut s'expliquer notamment par des taux garantis différents qui prévalaient au moment des périodes de commercialisation, par l'existence de cantons (notamment les contrats pour lesquels il reste un faible nombre d'assurés bénéficiant mécaniquement de la provision pour excédents), ou par des stratégies de commercialisation différenciées selon le réseau de distribution ou le type de clientèle.

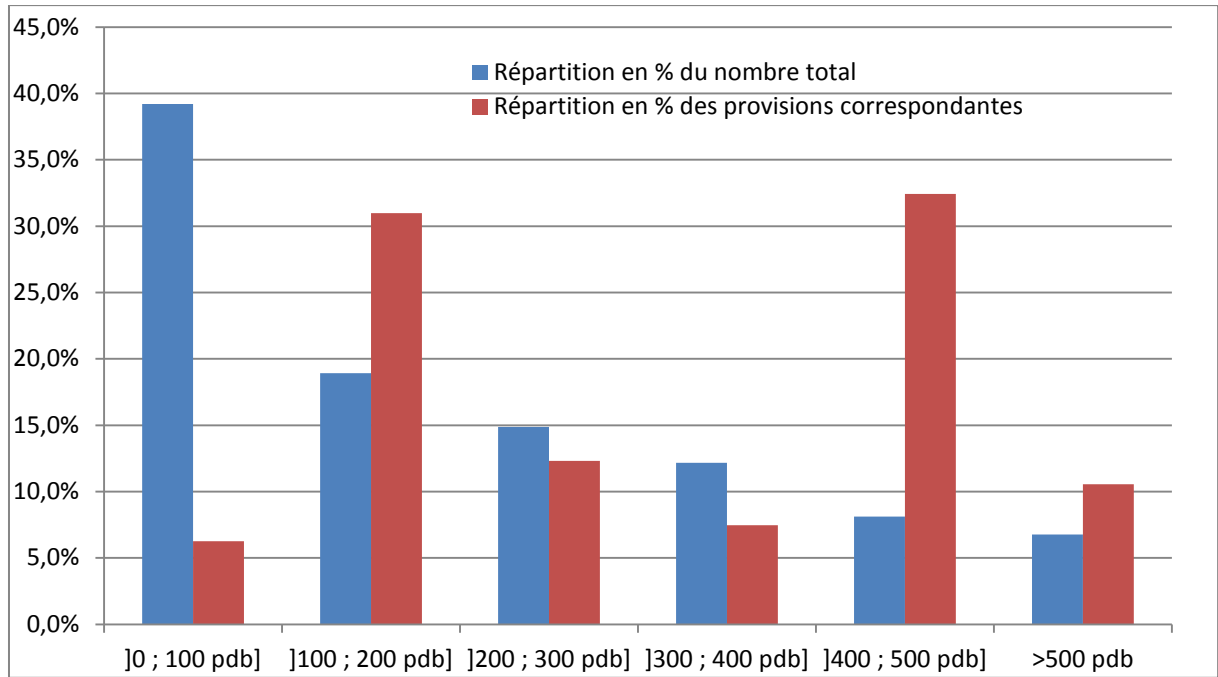
**Tableau 2 : Pourcentage des sociétés qui ont un taux de revalorisation net unique pour tous leurs contrats (en 2010)**

<b>En nombre d'organismes</b>	10,8%
<b>En encours de provisions mathématiques</b>	2,5%

La différenciation des taux au sein des organismes ressort de manière très différente selon que l'analyse est menée sur le nombre d'organismes ou sur les provisions mathématiques correspondantes. Ainsi, l'écart entre les taux de revalorisation maximum et minimum sur l'ensemble des contrats d'un même organisme est inférieur à 100 points de base pour près de 40% des organismes de l'échantillon, qui représentent 6,3% du total des provisions mathématiques (graphique 9) : de nombreux organismes de petite taille

différencient faiblement leurs taux de revalorisation (nombre restreint de contrats, contrats relativement récents sans taux de garantis « historiques », ...). A contrario, quelques grands organismes enregistrent une forte différenciation de taux au sein de leurs contrats : ainsi, l'écart entre les taux de revalorisation maximum et minimum est compris entre 400 et 500 points de base pour 8% des organismes, qui représentent néanmoins 32% du total des provisions mathématiques.

**Graphique 9 : Répartition des organismes selon l'écart entre les taux de revalorisation maximum et minimum**





61, rue Taitbout  
75009 Paris  
Téléphone : 01 49 95 40 00  
Télécopie : 01 49 95 40 48  
Site internet : [www.acp.banque-france.fr](http://www.acp.banque-france.fr)